



Joe Dewez

# Moulinettes



Les « moulinettes » ont un impact sur les rochers tout à fait différent que la sortie « classique » par le haut. Tous les grimpeurs doivent en prendre conscience et adapter leur comportement aux conditions particulières de l'endroit et du moment.

Une première distinction doit être faite entre des moulinettes « collectives » où les cordes restent en place pour un groupe et l'escalade en « cordée » en utilisant la technique de la moulinette pour redescendre.

Dans le premier cas, les voies ne sont plus disponibles pour d'autres grimpeurs, même s'il n'y a personne sur la corde, car si d'autres grimpeurs veulent faire la voie, ils ne peuvent placer leur propre corde dans le maillon de la moulinette puisqu'une autre corde s'y trouve déjà. Il est en effet très dangereux d'avoir 2 cordes qui moulinent dans le même maillon, brûlure garantie allant jusqu'au risque de coupure.

Ces moulinettes collectives sont généralement employées pour des initiations de groupe de jeunes ou de moins jeunes, sous la direction d'un moniteur qui installe les cordes. La plupart du temps, ces initiations ont lieu en semaine, c'est pourquoi le Règlement d'Ordre Intérieur du CAB (voir site du CAB/Rochers/Règles et Conseils) n'autorise pas les moulinettes collectives le week-end et jours fériés où d'autres grimpeurs doivent pouvoir parcourir les voies.

Dans le second cas, le premier de cordée redescend en moulinette après avoir grimpé sa voie. Après que son/ses second(s) ai(en)t également grimpé la voie, il enlève sa corde et passe à une autre voie. Éventuellement, s'ils sont à plusieurs « cordées », il demande si d'autres veulent encore faire la voie... sans pour autant laisser sa corde en permanence dans la voie, ce qui la transformerait en une « moulinette collective ». Le tout est une question de fair-play envers les autres grimpeurs.

Redescendre en utilisant la technique de la moulinette présente, comme toute technique, à la fois des avantages et des inconvénients, tout en sachant que ce qui passe pour un « avantage » aux yeux de l'un, pourra être considéré comme un « inconvénient » aux yeux de l'autre.

Quels sont les « avantages » ?

- le grimpeur est plus rapidement au pied du rocher que s'il doit descendre à pied ;
- il n'a pas dû « salir » ses chaussons en descendant le sentier ou emmener ses baskets pendus à son baudrier ; la semelle lisse des chaussons peut se révéler dangereuse sur de l'herbe ou un sol terreux ;
- il y a une ambiance plus conviviale puisque plusieurs cordées peuvent être ensemble et discuter... sans oublier qu'assurer son compagnon de cordée demande une attention permanente et est plus important que de discuter avec la personne à côté, fût-elle de sexe différent du vôtre ;
- le grimpeur et l'assureur se voient généralement assez bien, ce qui facilite la communication et apporte ainsi un sentiment de sécurité, ce qui fait que l'on essaiera plus facilement en moulinette une voie au-dessus de son niveau. En réalité, il est plus facile d'aider un second en difficulté en assurant du haut qu'en assurant du bas, vu le freinage qui a lieu dans la moulinette... Par contre, c'est plus facile de le laisser redescendre s'il ne passe pas ! ;





(un grimpeur qui s'essaie dans une voie nettement au-dessus de son niveau va glisser plusieurs fois et donc patiner beaucoup plus le rocher) ;

- les autres membres de la cordée peuvent aussi grimper la voie en tête en rappelant chaque fois la corde ;
- les sorties des rochers sont souvent plus fragiles puisque c'est un endroit où la cassure de pente favorise l'érosion, que ce soit par la pluie ou les plantes, en s'arrêtant juste avant, on évite cette zone « dangereuse » ;
- le grimpeur ne pénètre pas sur la pelouse sommitale ou dans la forêt qui se trouvent en haut des rochers, pas besoin de sentiers de descente, pas d'impact sur ce milieu qui peut être protégé comme le sont les pelouses calcaires et les érablières de ravin.

- si la voie fait plusieurs longueurs, seule la première est grimpée et les longueurs suivantes sont délaissées (moins de longueurs disponibles pour le même nombre de grimpeurs donc surfréquentation des premières longueurs) ; les longueurs supérieures moins grimpées peuvent se retrouver envahies par la végétation et même devenir ingrampables ;
- l'avantage de la « convivialité » donne aussi l'inconvénient d'une moins grande sensation d'engagement et d'aventure par rapport à une voie de plusieurs longueurs ;

Quels sont les « inconvénients » ?

- la technique n'est applicable que si la hauteur de la voie se limite à 35, voire 40 m puisque la longueur « courante » des cordes à simple est de 70 ou 80 m. Des accidents parfois très graves ont déjà eu lieu à cause de cordes trop courtes ;
- le rappel de la corde le long du rocher guillotine les plantes hautes comme la laitue vivace, l'ail à tête ronde et le sisymbre d'Autriche, toutes des plantes protégées. Par contre, dans un rocher surplombant, la corde ne touchera quasiment pas le rocher ;
- en redescendant, le grimpeur met les pieds un peu n'importe où et il risque plus d'écraser les plantes que quand il grimpe. On peut aussi considérer que chaque grimpeur passe deux fois sur la voie plutôt qu'une seule fois, donc on double l'impact sur le rocher, mais dans les voies surplombantes les pieds ne toucheront quasiment pas le rocher ;
- les grimpeurs ont plus facilement tendance à essayer une voie de difficulté supérieure à leur niveau, la fréquentation augmente donc beaucoup, surtout dans les premiers mètres et le patinage de la voie s'accroît

- la technique n'est pas idéale quand on grimpe avec une corde à double. D'abord, parce qu'il faut pour la méthode rapide passer « quatre cordes » dans le maillon, ce qui sera impossible avec les plus petits maillons, et, ensuite, parce qu'on a deux cordes qui moulinent dans le même maillon et la largeur de celui-ci oblige fréquemment les cordes à se positionner l'une sur l'autre et non l'une à côté de l'autre. Les deux cordes coulisent à même allure, donc en principe pas de danger de brûlure, mais il y a certainement de légères frictions entre les deux cordes qui vont accélérer leur usure.







### « Mauvaise » alternative

Faire un relais puis redescendre en rappel au lieu de faire une moulinette n'est certainement pas une bonne alternative à la moulinette puisque aucun des « inconvénients » n'est retiré alors qu'on ajoute encore le lancer de la corde de rappel, que la manœuvre va durer plus longtemps et qu'éventuellement une autre cordée va déjà s'engager dans la voie.

On peut cependant y trouver quelques avantages. En cas de grande différence de poids entre les grimpeurs, le grimpeur léger peut difficilement tenir l'autre pendant la descente en moulinette... , mais ne pas oublier qu'en cas de chute en tête du grimpeur plus lourd, le grimpeur léger sera projeté en l'air avec tous les risques que cela peut impliquer. La moulinette n'est donc pas le risque principal.

En rappel, c'est le descendeur qui détermine lui-même sa vitesse de descente. Finalement, le point d'ancrage est moins sollicité lors d'un rappel (le poids du grimpeur) que lors d'une moulinette (2 x le poids du grimpeur), mais cela n'a d'importance que sur des ancrages « douteux » ou en terrain d'aventure ; dans une telle configuration, la moulinette doit absolument être exclue.



Par contre, il est clair que du temps des pitons, de l'encordement à la taille et de l'assurage à l'épaule, il ne serait venu à l'idée de personne de descendre en moulinette. Celle-ci a donc bien été rendue possible par l'évolution générale de l'équipement, tout comme l'escalade en salle a, elle aussi, été rendue possible par cette évolution. N'en faisons donc pas un faux conflit de génération.

Vu les nombreux « avantages » pour le grimpeur, la moulinette est une méthode de descente très « adéquate » dans toutes les voies d'une seule longueur et donc pour les massifs peu élevés. La question ne devrait même pas se poser pour les massifs plus élevés ou pour les voies de plusieurs longueurs où la moulinette n'est pas « possible », mais malheureusement on constate ceci : plutôt que de grimper l'entièreté de la voie, beaucoup de grimpeurs se limitent à la première longueur avec les



### Que conclure ?

Tout d'abord à ceux qui prétendent que la moulinette c'est de l'escalade en salle et qu'en falaise on sort par le haut, il faut répondre que la différence entre escalade en salle et en falaise vient du rocher lui-même, de la lecture différente des prises, du grand air, de l'environnement, de l'esprit d'engagement (escalade en tête la plupart du temps impossible en salle, du moins en Belgique) et PAS de la façon de redescendre du haut de la voie. Il s'agit donc d'un mauvais procès d'intention.





conséquences explicitées plus haut : surfréquentation du pied des rochers et non exploitation de la partie supérieure du rocher. S'il y a un manque d'homogénéité dans la voie (1<sup>re</sup> longueur nettement plus dure ou, au contraire, nettement plus facile que les longueurs suivantes, cela pourrait encore se comprendre, mais pas si la difficulté reste homogène). Les voies de plusieurs longueurs sont moins fréquentes en Belgique où la plupart des rochers sont de hauteur limitée. Grimpeurs, profitez-en donc pour vous élever au-dessus des 35-40 m !

Par exemple, la plupart des voies du Mérinos à Freyr sont des voies de plusieurs longueurs et de difficulté assez homogène dans le 4, le 5 ou même le 6. Ne vous cantonnez donc pas dans la première longueur, surtout si cela empêche d'autres de faire l'ensemble de la voie. Un affichage sera mis en place et l'équipement des relais sera adapté pour vous « encourager » à ne pas faire de moulinettes dans la première longueur. Par

contre, dans d'autres secteurs de Freyr, la moulinette est tout à fait adaptée, surtout dans des voies très dures qui demandent souvent du « travail » préalable qui se fait généralement en moulinette. Le tout est à la fois question de bon sens et surtout de fair-play envers les autres grimpeurs. Dans un monde idéal, on ne devrait même pas parler d'interdiction, mais uniquement de respect de la liberté des autres, car sa propre liberté, en général, on « exige » qu'elle soit respectée ©

### Règle d'or

Si la voie est équipée pour une moulinette, les 2 points seront généralement reliés par une chaîne avec un maillon rapide dans le point du bas. S'il n'y a pas de chaîne, n'oubliez pas de passer votre corde dans les maillons rapides des 2 points. Si deux maillons ont été placés dans le point, utilisez le maillon inférieur de façon à ce







que la corde puisse coulisser parallèlement au rocher et non contre le rocher.

Si vous voyez 2 points sans maillon rapide et plutôt situés sur une ligne horizontale, c'est qu'il s'agit d'un relais « classique » où vous faites venir votre second.

### Les « NE JAMAIS »

- ne jamais faire de moulinette sur 1 seul point (broche, plaquette) ;
- ne jamais faire de moulinette sur un ou des pitons ;
- ne jamais faire de moulinette directement sur le point, TOUJOURS dans un maillon rapide :
  - sur une broche, celle-ci va s'user et ne peut être remplacée comme un maillon
  - sur une plaquette : la corde va se sectionner ! ;



- ne jamais faire de moulinette autour d'un arbre ou d'une branche : brûlure de la corde ;
- ne jamais faire de moulinette directement dans une sangle ou cordelette : rupture de la sangle ;
- ne jamais faire deux moulinettes dans le même maillon : brûlure et risque de rupture des cordes ;
- prendre soin que la corde qui mouline ne puisse pas se coincer entre la chaîne et le maillon ou entre 2 maillons : la moulinette se bloque !

Bonne grimpe à toutes et tous.

